

# CAP/CAP+ FRANCE CAP/CAP+ FRANCEEXPORT

Demandez des garanties  
additionnelles en France  
et à l'international



## SÉCURITÉ

Vos créances commerciales  
sont sécurisées.  
Vous pouvez travailler  
sereinement avec vos clients  
en France et à l'international.



## FLEXIBILITÉ

La garantie CAP/CAP+ dure  
90 jours : vous pouvez  
la renouveler et adapter  
son montant en fonction  
de votre besoin.



## SIMPLICITÉ

Accessibles sous  
votre espace client,  
via votre login habituel,  
les garanties complémentaires  
suivent un fonctionnement  
similaire à celui de votre contrat  
d'assurance-crédit  
(commandes fermes, délais,...).

Depuis plusieurs mois, au travers de l'activation d'un dispositif de garanties publiques, Euler Hermes s'est mobilisée auprès de l'État pour soutenir les entreprises françaises durement fragilisées par les vagues successives de l'épidémie Covid-19.

Afin d'aider davantage à la relance de leur activité, des évolutions majeures ont été apportées au dispositif (montants de garantie, tarifs, indemnisation, critères d'éligibilité).

**Découvrez les principales caractéristiques de ces garanties complémentaires à votre contrat d'assurance-crédit.**

**Notre réponse à votre demande de garantie ne couvre pas complètement votre besoin ?**

En tant qu'assuré-crédit Euler Hermes France, vous pouvez demander à tout moment des couvertures complémentaires sur vos clients. Notre offre de garanties additionnelles est évolutive et s'adapte à votre besoin et à vos encours.

Vous bénéficiez d'une garantie primaire ?	Vous ne bénéficiez pas d'une garantie primaire ?
CAP vous permet d'obtenir <b>jusqu'au double de votre garantie primaire accordée.</b>	CAP+ vous permet d'obtenir une couverture complémentaire <b>jusqu'à 500 000 € en France et à l'international.</b>

# PRIX DES GARANTIES CAP ET CAP+

Le prix est calculé en fonction du montant de vos garanties accordées et du pays de votre client.

Tarification pour 90 jours, applicable au <b>01/01/2021</b>	CAP	CAP+
FRANCE Taux trimestriel	0,313 %	0,800 %
EXPORT Taux trimestriel pour un délai de paiement de 90 jours	De 0,313 % à 0,600 % en fonction de 4 zones de risque pays définies par la BPI	De 0,800 % à 1,264 % en fonction de 4 zones de risque pays définies par la BPI

## 4 POINTS ESSENTIELS

- ▶ La garantie porte uniquement sur **vos clients ayant au minimum 24 mois d'existence (pour CAP+ uniquement)**.
- ▶ Les garanties CAP et CAP+ durent **90 jours sans tacite reconduction**.
- ▶ **La quotité d'indemnisation :**
  - CAP : identique à celle de votre contrat d'assurance-crédit et plafonnée à 90 % du montant HT de votre créance impayée.
  - CAP+ : fixée à 80 % du montant HT de votre créance impayée.
- ▶ En cas d'impayé, une seule Demande d'Intervention Contentieuse est à faire dans votre espace client.

### À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

À tous les clients assurés par Euler Hermes France ayant :

- un contrat d'assurance-crédit éligible au dispositif
- leur entreprise immatriculée en France métropolitaine (hors Monaco), les DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin ou Wallis-et-Futuna\*
- pour CAP/CAP+ à l'export :  
20 % minimum de part française dans les transactions garanties

\* pour le CAP domestique uniquement

### POUR ACTIVER VOTRE CONTRAT

Remplissez le [formulaire](#)

ou

Contactez votre courtier / mandataire

ou

Accueil et Services au **01 84 11 50 54**

[accueiletservices@eulerhermes.com](mailto:accueiletservices@eulerhermes.com)

Document soumis aux dispositions générales et particulières de votre contrat

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312  
Adresse postale : 1, place des Saisons - 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50 - [www.eulerhermes.fr](http://www.eulerhermes.fr)

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418  
Siège social : avenue des Arts 56 -1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.